

Tangence



Les *Historiae Canadensis* (1664) du père François Du Creux : enjeux et problèmes littéraires

Father François Du Creux's *Historiae Canadensis* (1664): literary issues and problems

Amélie Hamel

Number 92, Winter 2010

À la recherche d'un signe oublié : le patrimoine latin du Québec et sa culture classique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/044942ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/044942ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hamel, A. (2010). Les *Historiae Canadensis* (1664) du père François Du Creux : enjeux et problèmes littéraires. *Tangence*, (92), 67–82.
<https://doi.org/10.7202/044942ar>

Article abstract

This article examines the definition of the status of *Historiae Canadensis* (1664) by Father François Du Creux, SJ, a work written in Latin based on texts in the vernacular. The “translation-adaptation” process performed by the author poses three key questions relative to his poetics. The first concerns a description of the text’s relations to its sources using two types of possible intervention. The first touches on the content and its organization: the composition of the textual substratum (or hypotext) and the arrangement of the constituent elements of the hypotext in the work. The other deals with interventions related to the shape of the text. This first question, which supposes a broad reflection on the intertext, then leads to consideration of a second, which deals with the choice of Latin for writing *Historiae Canadensis* and, finally, a third, which invites a look at the readership targeted by the publication of this text, at once historic and inspiring.

Les *Historiae Canadensis* (1664) du père François Du Creux : enjeux et problèmes littéraires¹

Amélie Hamel,
Université de Montréal

Cet article s'attache à la définition du statut des *Historiae Canadensis* (1664) du père François Du Creux, s.j., ouvrage rédigé en latin à partir de textes en langue vernaculaire. Le processus de « traduction-adaptation » opéré par l'auteur pose trois questions majeures relatives à sa poïétique. La première concerne la description des rapports entretenus par le texte avec ses sources, suivant deux types d'intervention possible. L'un touche le contenu et son organisation : la composition du substrat textuel (ou hypotexte) et l'agencement des éléments constitutifs de l'hypotexte dans l'œuvre. L'autre se rapporte aux interventions liées à la forme du texte. Cette première question, qui suppose une réflexion globale sur l'intertexte, conduit ensuite à envisager une seconde, portant sur le choix de la langue latine pour la rédaction des *Historiae Canadensis* et, enfin, une troisième, qui invite à s'intéresser au lectorat visé par la publication de ce texte à la fois historique et éducatif.

Dans l'adresse au roi Louis XIV des *Historiae Canadensis: seu, Novae-Fraeciae libri decem, ad annum usque Christi MDCLVI*, François Du Creux écrit : « Ces annales de votre Nouvelle-France vous informeront avec quelles effusions de joie elle a célébré le jour de votre naissance, à l'exemple des corps sociaux de l'ancienne France². » C'est cependant aux membres de la Compagnie des

1. Cette recherche bénéficie du soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

2. « Referent tibi hi Novae tuae Fraeciae Annales, quæ gestientis laetitiae significatione diem natalem tuum prosecuta sit, cum Galliae veteris instituta cultiora eadem [...] » (François Du Creux, S. J., *Historiae Canadensis: seu, Novae-Fraeciae libri decem, ad annum usque Christi MDCLVI*, Paris, Sébastien

Indes occidentales et des deux Amériques, méridionale et septentrionale, du Cap-Vert et du Sénégal — autrement dit, la Compagnie des Indes occidentales — que l'auteur dédie son *Histoire*, reprenant l'intitulé de l'œuvre (*Historiae Canadensis*) : « Nous publions donc cette Histoire, persuadé non par le seul Supérieur de notre Compagnie; je mentirais à coup sûr, si je ne voyais le lien qu'elle a avec vos intérêts³. » Or, l'utilisation par Du Creux, à quelques lignes d'intervalle, des termes d'*annales* et d'*histoire*, pose d'emblée la question du statut de l'œuvre qui nous est donnée à lire, laquelle engage à son tour la définition de cet ouvrage rédigé en latin à partir de textes en langue vernaculaire.

Aussi le processus de « traduction-adaptation » dont l'ouvrage de Du Creux semble indissociable pose-t-il trois questions majeures relatives à sa poïétique. La première est d'ordre intertextuel et concerne la description des rapports entretenus par le texte avec ses sources, suivant deux types d'intervention possible. L'un touche le contenu et son organisation : la composition du substrat textuel (ou hypotexte) et l'agencement des éléments constitutifs de l'hypotexte dans l'œuvre. Par exemple, que révèle le choix de l'auteur de ne pas traiter de la fondation de Montréal? On peut certes croire qu'il s'agit d'un oubli, d'un défaut de méthode historique, comme il a été reproché à Du Creux par la critique, mais il se peut aussi que nous soyons en présence d'un choix porteur de sens. L'autre se rapporte à des interventions liées à la forme du texte : comment chaque unité hypotextuelle a-t-elle été retravaillée sur le plan stylistique, quelles sont les modalités du changement de langue, que nous révèlent les choix de la traduction à propos de la compréhension qu'avaient les Jésuites de la Nouvelle-France? Cette première question, qui suppose une réflexion globale sur l'intertexte, conduit ensuite à ces deux autres, dont on proposera tour à tour l'examen : pourquoi le père Du Creux a-t-il choisi de rédiger son œuvre en latin? Quel est le lectorat visé par la publication de ce texte à la fois historique et édifiant?

Cramoisy et Sébastien Mabre-Cramoisy, 1664, aii, v^o; nous utilisons une traduction inédite de Lucien Campeau). Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *HC*, suivi de la page, et placées entre parenthèses.

3. « Hanc Historiam porro edidimus, suadente non uno moderatore nostrae Societatis, quam si rebus vestris obstrictam negem, profecto mentiar » (*HC*, aai, v^o).

L'œuvre et ses sources

Les *Historiae Canadensis* comptent parmi les premières histoires du Canada. On sait de l'auteur qu'il est né en 1596 à Saintes, en Saintonge, et mort en 1666 à Bordeaux. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1614, à l'âge de 18 ans, Du Creux a enseigné les belles-lettres dans un collège pendant douze ans⁴ et, selon la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, il a fait paraître cinq ouvrages, dont deux vies latines (saint Jean-François Régis en 1660⁵ et saint François de Sales en 1657⁶) et deux grammaires (deux éditions de la *Grammaire grecque* de Clenard en 1657 et une édition de la *Grammaire latine* de Despautère en 1658⁷). C'est à titre d'historien officiel de la Compagnie de Jésus qu'il a entrepris, à Bordeaux, la rédaction des *Historiae Canadensis* en 1643 (soit la première année de la régence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV encore mineur), à la demande de ses supérieurs, et ce, sans s'être jamais rendu lui-même en Nouvelle-France. Vingt et un ans plus tard, cette histoire paraît à Paris, chez Sébastien Cramoisy (éditeur habituel des *Relations* des Jésuites), et s'inscrit dans le contexte de la Contre-Réforme, au moment où la France s'était engagée dans la guerre de Trente Ans (1635 à 1648)⁸. De plus, entre 1645 et 1663, d'énormes difficultés financières affectent la Compagnie des Cent Associés,

-
4. François Du Creux, *The History of Canada or New France*, éd. James B. Conacher, introduction et trad. Percy J. Robinson, Toronto, The Champlain Society, coll. « Publications of the Champlain Society », 1951-1952, 2 vol., p. x; voir également, Augustin de Backer, Aloys de Backer et Auguste Carayon, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouv. éd. Carlos Sommervogel, s.j., Louvain, Éditions de la Bibliothèque S. J., Collège philosophique et théologique, 1960, 12 vol., t. II, p. 1657-1658. Ce dernier ouvrage est une mise à jour de *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu* de Nathaniel Bacon, nommé aussi Southwell (Sotwel ou Sotvellus), publié à Rome en 1676.
 5. Jésuite qui s'est illustré dans les missions internes en France, mort en 1640.
 6. Évêque de Genève et grand théologien, il joua un rôle fondamental dans la diffusion de la foi catholique au sortir des guerres de Religion du xvi^e siècle par l'institution du catéchisme. Mort en 1622, canonisé en 1665.
 7. Sur le père Du Creux, voir l'introduction de Percy J. Robinson, *The History of Canada*, ouvr. cité, p. x-xi; Casimir Hébert, « Le père François Du Creux », dans *Centenaire de l'histoire du Canada de François-Xavier Garneau. Deuxième semaine d'histoire à l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945*, Montréal, Société historique de Montréal, 1945, p. 255-267; et Augustin de Backer, Aloys de Backer et Auguste Carayon, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, ouvr. cité.
 8. Le cardinal Richelieu s'étant allié aux protestants étrangers contre les Habsbourg, champions du catholicisme, la France dut s'engager dans un conflit armé pour contenir leur puissance.

dont le mandat consiste à veiller à la conversion des Amérindiens et à administrer, défendre et peupler la colonie, le tout en échange d'un monopole commercial⁹.

Depuis sa publication en 1664, l'ouvrage de François Du Creux semble avoir connu des périodes d'intérêt (deuxième quart du XVIII^e siècle, dernière moitié du XIX^e siècle, milieu du XX^e siècle) entrecoupées de périodes de relatif oubli. C'est du moins ce qui se dégage de l'examen, pour l'instant encore en cours, des documents dans lesquels on trouve mention des *Historiae*. Au reste, il semble que l'on a surtout utilisé l'œuvre pour sa carte de la Huronie et comme complément d'information biographique sur Samuel de Champlain et le père Pierre Chaumonot. Mais d'autres auteurs se réfèrent aussi à Du Creux pour expliquer l'attribution de toponymes et de noms de rue, ou encore pour étoffer leur description des Amérindiens. Par ailleurs, ceux qui ont lu et commenté son œuvre soulignent à juste titre qu'elle reprend le contenu des *Relations* des Jésuites : « Cet Ouvrage extrêmement diffus a été composé presque uniquement sur les relations des Jesuites¹⁰ » ; « Le P. Ducreux, qui n'avait jamais vu le Canada, écrivit son livre uniquement d'après les relations des Jésuites¹¹ » ; « Si l'on admet l'autorité des Relations, il faut admettre aussi l'autorité du Père Du Creux puisque tous s'accordent à dire qu'il écrit d'après les *Relations*¹² » ; « On se demande cependant si le père Du Creux ajoute énormément aux *Relations* des Jésuites et aux *Voyages* de Champlain dont il s'est d'ailleurs inspiré¹³ » ; « Après

-
9. En 1645, selon *L'encyclopédie canadienne* (Dale Miquelon, « Compagnie des Cent-Associés », Fondation Historica, 2010. En ligne, <www.thecanadianencyclopedia.com>, consulté le 15 décembre 2009), la Compagnie se voit contrainte de concéder ses droits et obligations au Canada à la Communauté des Habitants (groupe de commerçants coloniaux). Ces droits et obligations seront retirés à la Compagnie en février 1663.
 10. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, s.j., *Histoire et description générale de la Nouvelle France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Rollin fils, 1744, t. VI, p. 400.
 11. Joseph François Michaud et Louis-Gabriel Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, Michaud, 1811-1862, 85 t. en 44 vol., 1855, t. XI, p. 416b.
 12. Casimir Hébert, « Le P. François Du Creux », art. cité, p. 264.
 13. Jean-Charles Bonenfant, « Compte rendu » (de *The History of Canada*, James B. Conacher [éd.], vol. 1, ouvr. cité), *The Canadian Historical Review*, vol. XXXIII, 1952, p. 173.

comparaison, les chercheurs accordent le même crédit à l'*Historia Canadensis* qu'aux *Relations* parce qu'elles se confirment réciproquement, quoique l'Histoire soit plus condensée¹⁴ ».

Pour composer son œuvre, Du Creux a donc pris pour sources principales les relations de ses confrères¹⁵, mais aussi les *Voyages* de Samuel de Champlain¹⁶, le *Grand voyage* de Gabriel Sagard¹⁷ et *L'histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot¹⁸. Au surplus, dans un compte rendu de 1954 de la traduction anglaise des *Historiae Canadensis*, un professeur d'histoire du Canada au Collège Sainte-Marie de Montréal, Georges-Émile Giguère, qui

-
14. Georges-Émile Giguère, « Compte rendu » (de *The History of Canada*, James B. Conacher [éd.], ouvr. cité), *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 8, n° 2, 1954, p. 283. En ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/301658ar>, consulté en décembre 2008.
 15. Du Creux cite d'ailleurs explicitement dans sa préface la *Relation* de Pierre Biard publiée en 1616 à Lyon chez Louis Muguet sous le titre : *Relation de la Nouvelle France, de ses terres, naturel du pays, et de ses habitants, item Du voyage des Peres Jesuites ausdictes contrees et de ce qu'ils y ont fait jusques a leur prise par les Anglais*; voir « La première mission d'Acadie, 1602-1616 », dans *Monumenta Novae Franciae*, éd. Lucien Campeau, Rome/Québec, Hist. Soc. Jesu/Presses de l'Université Laval, t. I, 1967, doc. 162, p. 456-637.
 16. Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dite Canada faits par le Sr. de Champlain Xaintongois, capitaine pour le Roy en la marine du Ponant, et toutes les découvertes qu'il a faites en ce pais depuis l'an 1603, jusques en l'an 1629, où se voit comme ce pays a esté premièrement decouvert par les François sous l'authorité de nos Roys très-Chrestiens, jusques au règne de Sa Majesté à présent régnante Louis XIII, Roy de France et de Navarre*, Paris, Louis Sevestre Imprimeur-Libraire rue du Meurier près la Porte S. Victor, et en sa Boutique dans la Cour du Palais, 1632, 723 p.; *Les voyages du Sieur de Champlain Xaintongois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine divisez en deux livres, ou, journal très-fidèle des observations faites ès des couvertures de la Nouvelle France, tant en la description des terres, costes, rivières, ports, havres, leurs hauteurs, et plusieurs déclinaisons de la guide-aymant [...]*, Paris, Jean Berjon, rue S. Jean de Beauvais, au cheval, volant et en sa boutique au Paris [...], 1613, 439 p.
 17. Gabriel Sagard, *Le grand voyage du pays des Hurons situé en l'Amérique vers la mer douce, ès derniers confins de la Nouvelle France, dite Canada, où il est amplement traité de tout ce qui est du pays, des mœurs et du naturel des Sauvages, de leur gouvernement et façons de faire [...] avec un dictionnaire de la langue huronne, pour la commodité de ceux qui ont à voyager dans le pays, et n'ont l'intelligence d'icelle langue*, Paris, Denys Moreau, 1632.
 18. Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France : contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les François ès Indes Occidentales et Nouvelle-France souz l'avoëu et autorité de noz Rois Très-Chrétiens, et les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui : en quoy est comprise l'histoire morale, naturelle, et géographique de ladite province : avec les tables et figures d'icelle*, Paris, Jean Milot, 1609, 951 p.

a écrit sur les *Relations* des Jésuites, sur Samuel de Champlain et sur Lionel Groulx, souligne que certains passages proviennent probablement des récits de Jacques Cartier¹⁹. Quoi qu'il en soit, cet ensemble de textes, dorénavant appelé « hypotexte », est à la base de la rédaction du livre de Du Creux, qui représente une part importante du patrimoine littéraire *de et sur* la Nouvelle-France, même s'il a été rédigé en latin, depuis la France, et par quelqu'un qui n'est jamais venu au Canada.

Le genre littéraire

Les *Historiae Canadensis* relatent les événements survenus en Nouvelle-France dans un ordre chronologique : chacun des dix livres organise sa présentation sous forme annalistique. À la manière des historiens antiques, Du Creux dégage les leçons qu'il importe de retenir du passé au moyen de discours, d'épisodes qui racontent les dangers éprouvés et les devoirs accomplis, sur un ton plus romanesque par endroits afin de susciter l'émotion du lecteur et lui donner l'impression qu'il assiste en personne aux événements, ou encore en adoptant des motifs épiques. Il s'intéresse plus aux acteurs de l'histoire qu'aux faits historiques eux-mêmes. Les courageux pères, les néophytes, les chefs amérindiens, les gouverneurs de la colonie et ceux qui font obstacle à la mission sont les personnages principaux de cette histoire de la christianisation en terre sauvage, qui prend la forme d'un récit des activités et des méthodes de conversion déployées par les Jésuites. L'auteur refuse, ainsi qu'il l'écrit dans sa préface, « de laisser périr la mémoire de tant d'hommes, même de ceux qui non seulement par leurs sueurs, mais aussi par leur sang, ont arrosé ce sol infertile, ni la mémoire des hommes qui consacrent leurs biens et continuent de le faire pour une œuvre aussi sainte, ou de ceux qui la soutiennent de leur autorité et de leurs avis²⁰ ». Tout tourne donc autour de ce qu'ont accompli les personnes profondément investies dans le développement de la colonie et dans l'entreprise

19. Georges-Émile Giguère, « Compte rendu », art. cité, p. 283.

20. « [...] interire nomina et memoriam tantorum virorum, vel eorum qui non sudoribus modò suis, sed etiam cruore, malignum solum illud rigaverunt; vel eorum qui suas opes in tam pium opus pergunt effundere; vel eorum qui suâ auctoritate, suisque cosiliis benè coepta promovent [...] » (*HC*, f^o i, r^o). Une liste des noms des membres de la Compagnie des Cent-Associés précède la préface.

de conversion. Même s'il annonce que son œuvre ne fait « aucune place [aux] ornements de l'histoire, [aux] discours militaires excitant les guerriers aux combats et à la guerre, [aux] exhortations des citoyens à la paix, à la guerre, aux traités, aux finances, aux prises de villes, à l'administration des provinces, aux magistrats et au gouvernement de la république²¹ », Du Creux raconte bon nombre d'épisodes relatifs à la guerre et à la prise de bourgs, aux traités et aux négociations de paix, toujours dans le cadre resserré de la mission jésuite. Les succès de la Compagnie sont mis en avant, malgré les résistances et les obstacles auxquels les pères sont en butte, rendant partout hommage à ses héros, Isaac Jogues, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier et bien d'autres.

L'ouvrage foisonne d'exemples de conversions réussies et de discours prononcés tant par les pères que par les convertis. Si quelques discours s'opposent parfois au catholicisme avec virulence — lorsqu'ils sont prononcés par les défenseurs des traditions religieuses amérindiennes, s'entend —, l'essentiel du propos tend à transmettre une foi ardente, un enthousiasme religieux qui se veut contagieux et une forte volonté prosélyte. Non seulement les *Historiae Canadensis* illustrent-elles les succès et les dangers de la mission, mais elles soulignent aussi l'éloquence de ses acteurs, incluant les Amérindiens, parmi lesquels certains surprennent les Européens par leur prestance et par leur capacité à captiver leur auditoire²². Le discours historiographique, l'auteur le souligne lui-même en invoquant des raisons linguistiques (HC, iii, r^o), répond au critère de vraisemblance et se fonde sur l'authenticité présumée des sources qui en fait l'autorité. Du Creux raconte les choses accomplies, les *res gestae*, sur la base de témoignages jugés crédibles et au nom de la vraisemblance²³, comme en témoigne cet extrait

-
21. « Nullum enim hîc habere locum posse Historiae ornamenta, orationes militares, quibus bellatorum animi ad pugnam Martémque accendi à Ducibus soleant; civiles, de pace, de bello, de foederibus, de vectigalibus, de Urbium propugnaculis, de Provinciârum administratione, de Magistratibus, de multiplici gestione Republica » (HC, ciiii, r^o).
 22. Sur l'importance de la parole chez les Amérindiens, voir Pierre Berthiaume, « Babel, l'Amérique et les Jésuites », dans Frank Lestringant (dir.), *La France-Amérique (xvi^e-xviii^e siècles). Actes du XXXV^e colloque international d'études humanistes*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 341-354, plus particulièrement, p. 346-347.
 23. René Martin et Jacques Gaillard, *Les genres littéraires*, Paris, Nathan, 1990, p. 109.

de la préface: « je ne demande pas plus de foi de qui que ce soit à mes écrits qu'on n'en doit ordinairement accorder à un historien véridique ou à l'autorité et à la sincérité de ceux de qui j'ai reçu ce que j'écrirai. De la sorte, je ne veux rien préjuger, en ce qui concerne les vénérables serviteurs de Dieu dont je raconterai ici les actions [...] ²⁴. »

L'œuvre rassemble donc une série de traits propres au genre historiographique hérité de l'Antiquité et qui s'est maintenu jusqu'au XIX^e siècle: discours construits, autorité fondée sur la vraisemblance, narration des événements plutôt que leur analyse. En revanche, la manière dont Du Creux désigne son œuvre soulève quelques questions: pourquoi, en effet, utiliser le terme *annales* dans l'adresse au roi et dans la préface, et *historiae* dans l'adresse à la Compagnie des Indes occidentales et dans le titre? Le choix de ces termes est-il délibéré ou l'auteur les emploie-t-il comme synonymes, suivant l'usage médiéval ²⁵? Que peuvent impliquer le choix et la distribution de ces deux mots? Intituler le texte *histoire* en fait-il un ouvrage susceptible de mieux se vendre? Faut-il voir dans l'emploi des deux mots une référence aux *Annales* et à l'*Histoire*, qui sont les deux grandes œuvres de Tacite? Question elle-même indissociable du modèle littéraire dont s'est inspiré Du Creux, puisqu'on sait que l'écriture, à l'âge classique, s'adosse très souvent à une pratique de l'*imitatio*: bref, songe-t-il à Tacite? Lorsque l'auteur annonce, dans la préface, qu'il n'y a « aucune place ici pour les ornements de l'histoire », s'inscrit-il dans la nouvelle conception de l'Histoire, développée par exemple par Jean Bodin à la fin du siècle précédent ²⁶? Quant aux discours, qui mettent-ils en scène, quelle est leur valeur édifiante? Qu'incarnent les « orateurs » par rapport à la mission jésuite? Telles sont les nombreuses questions qu'il faudra approfondir un jour.

24. « [...] non exigere me ut plus fidei tribuatur à quoquam, iis quae à me scribentur, quàm quod tribui vulgò solet veraci Historico; vel auctoritati sinceratque illorum, à quibus quae scribo, accipi: atque adeò, nihil me praeeudicari afferre velle, quod ad venerabiles servos Dei, quorum hinc res gestae attextuntur [...] » (*HC*, iiiii, r^o).

25. Voir Roger Ray, « Historiography », dans Frank Anthony Carl Mantello et George Rigg (dir.), *Medieval Latin. An Introduction and Bibliographical Guide*, Washington, The Catholic University of America Press, 1996, p. 639.

26. À ce propos, on peut consulter l'article de Normand Doiron, « La rhétorique robine de l'*historia nuda* et le récit de voyage », dans Frank Lestringant (dir.), *La France-Amérique*, ouvr. cité, p. 381-392.

Le statut de la langue latine au XVII^e siècle

S'il semble encore malaisé de résoudre la question du genre littéraire auquel appartiennent les *Historiae Canadensis*, du moins pouvons-nous chercher à élucider le choix de la langue latine comme langue de rédaction. En effet, *pourquoi* et *pour qui* publier une telle œuvre en latin, à une époque où les textes en vernaculaire gagnent en diffusion et en prestige, comme en témoigne la création de l'Académie française, qu'accompagne la publication d'ouvrages sur le bon usage et l'élégance du style? La prise en considération du statut de la langue latine sous l'Ancien Régime entre ici en jeu. On sait que le roi et son entourage, de même que les milieux doctes et religieux, utilisaient toujours le latin au XVII^e siècle. Les adresses sur lesquelles s'ouvrent les *Historiae Canadensis* destinent d'ailleurs l'œuvre au roi Louis XIV et aux membres de la Compagnie des Indes occidentales — mais retenons ici le roi plutôt que les marchands, sans oublier que la préface interpelle aussi les confrères de Du Creux: « Certes, les ouvriers zélés ne manqueront d'y trouver de l'intérêt, par la comparaison de leurs travaux avec ceux de leurs confrères²⁷. »

Y a-t-il toutefois un public plus vaste? Les autres ouvrages qui se présentent comme des histoires (dans leur intitulé) à la même époque sont assez peu nombreux en ce qui concerne la Nouvelle-France. On a déjà mentionné l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot; Joannes de Laet consacre aussi à la Nouvelle-France un livre de son *Histoire du Nouveau Monde* (1625) en langue vernaculaire (et, en l'occurrence, en néerlandais), dont la traduction française parut en 1640²⁸; enfin, une autre histoire de la Nouvelle-France en langue française est publiée en 1664, celle de Pierre Boucher, sieur de Boucherville²⁹. L'œuvre de Du Creux serait donc la première histoire du Canada

27. « Utique non poterit non esse jucunda gnavis operariis, laborum suorum in aliorum laboribus inspectio [...] » (HC, f^o i, r^o).

28. Joannes de Laet, *L'Histoire du Nouveau Monde, ou, Description des Indes occidentales contenant dix-huit livres: enrichi de nouvelles tables géographiques et figures des animaux, plantes et fruits*, trad. de *Nieuwe wereldt ofte beschrijvinghe van West-Indien* [1625], Leyde, Chez Bonaventure et Abraham Elsevier, 1640, p. 33-66. Le livre II traite de la Nouvelle-France, du Cap Breton, du golfe Saint-Laurent, du Canada, de l'Acadie et de la guerre entre Français et Anglais jusqu'en 1630.

29. Pierre Boucher, sieur de Boucherville, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada*, Paris, Florentin Lambert, 1664.

rédigée en latin³⁰. À quel(s) besoin(s) répond cette entreprise? De manière plus précise, peut-on espérer que la comparaison entre ces différentes histoires soit susceptible de nous éclairer sur les ambitions qui animent la Compagnie de Jésus lorsque paraissent les *Historiae Canadensis* et sur le lectorat auquel songent les pères?

Mais rappelons d'abord le contexte général en fonction duquel il importe d'interpréter cette stratégie éditoriale. Le latin, en effet, a représenté une forme stable et sûre pour fixer le discours religieux et se montrer à la mesure de sa sacralité³¹. D'une part, il s'agit d'une langue que l'on destine depuis des siècles à exprimer « les vérités surnaturelles » (*LES*, p. 64) : à ce premier titre, le choix du latin pour la rédaction des *Historiae Canadensis* s'explique peut-être par la volonté de souligner le caractère sacré de la mission jésuite. D'autre part, la stabilité de cette langue et son emploi universel en font un véhicule privilégié pour garantir la diffusion de l'œuvre de Du Creux et sa pérennité. Alors que le vernaculaire était perçu comme pauvre et instable, le latin s'y opposait par sa majesté et son caractère immuable, constituant un moyen propice à la conservation de textes sacrés. Langue universelle de l'Occident, de la religion chrétienne et de l'éducation, du savoir et de la morale, le latin représentait aussi une marque de civilisation. Sous le règne de Louis XIV, la noblesse prend en compte « la nécessité d'une telle formation [savoir et éducation formelle alors essentiellement fondée sur le latin], ne serait-ce que pour remplir un certain nombre de fonctions ou pour participer à la vie de cour » (*LES*, p. 250). Sans que cette classe devînt lettrée, elle s'intéressa néanmoins, par l'intermédiaire de traductions, aux ouvrages politiques, d'histoire et d'art militaire rédigés en latin.

Associé au genre littéraire de l'histoire, l'usage du latin fixe à jamais et diffuse, dans une langue universelle, les efforts civilisa-

30. À partir du premier quart du XVIII^e siècle, le jésuite Pierre-François-Xavier Charlevoix rédigera un grand nombre d'histoires des colonies (Paraguay, Japon, Nouvelle-France) pour la Compagnie de Jésus.

31. Françoise Waquet rapporte ici les propos de Vittorio Coletti (*L'éloquence de la chaire : victoires et défaites du latin entre Moyen Âge et Renaissance*, trad. de l'italien par Silvano Serventi, Paris, Éditions du Cerf, coll. « Cerf/Histoire », 1987, p. 21), dans *Le latin ou l'empire d'un signe. XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 57. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *LES*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte. Sur la langue latine au XVII^e siècle, voir aussi Emmanuel Bury (dir.), *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2005.

teurs déployés par les pères de la Compagnie de Jésus pour intégrer les Amérindiens à la société chrétienne et, surtout, souligne leur héroïsme dans un environnement hostile. Éternité, universalité, prestige, autorité politique, caractère sacré de l'entreprise de conversion, édification du lecteur, voilà ce que le choix du latin, pour la rédaction des *Historiae Canadensis*, pouvait signifier. Quant au lecteur pressenti, l'une des pistes les plus prometteuses dans l'état actuel de la recherche nous est donnée par François de Dainville, qui consacre un chapitre à l'importance de l'histoire et de la géographie dans la formation dispensée par les collèges jésuites du XVI^e au XVIII^e siècle.

Celle-ci [l'histoire], estimaient-ils [les humanistes italiens], ne pouvait être seulement l'exposé objectif des faits et de leurs causes, elle devait enseigner avec éloquence [...]. Ainsi conçue la lecture des historiens, plus féconde à tout prendre que l'étude d'un manuel, apprenait en même temps que des faits mémorables du passé, la manière d'écrire l'histoire et de faire réflexion sur les choses humaines³².

En ce sens, la fonction d'historien officiel de la Compagnie de Jésus qu'occupait Du Creux le destinait vraisemblablement à jouer un rôle pédagogique éminent dans les collèges de l'ordre, en favorisant notamment l'acquisition d'une érudition qui « servait à préparer l'orateur » en « fournissa[nt] tout un arsenal de faits et une source inépuisable d'exemples³³ ». Surtout, à la différence du XVI^e siècle, le XVII^e siècle tendit peu à peu à étendre l'enseignement de l'histoire de l'Antiquité au monde moderne, et jusqu'à y inclure le Nouveau Monde, dans un contexte où l'histoire devenait « une pièce essentielle de l'instruction des princes et des grands³⁴ » formés dans les collèges jésuites. Les écrits des Jésuites ont eu, eux aussi, un rôle prépondérant dans la formation historique, puisque à « l'influence des livres, il faut joindre celle plus étendue encore dans les collèges, et jusque dans le populaire, des fameuses Relations de la Nouvelle France, publiées sans interruption de 1632 à 1672³⁵ ». Cette vogue dont jouissaient les *Relations* à partir desquelles Du Creux a rédigé ses *Historiae Canadensis* incite, en somme, à croire à l'importance de sa diffusion dans les établissements d'enseignement jésuites.

32. François de Dainville, *L'éducation des jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, éd. Marie-Madeleine Compère, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1978, p. 434.

33. François de Dainville, *L'éducation des jésuites*, ouvr. cité, p. 435.

34. François de Dainville, *L'éducation des jésuites*, ouvr. cité, p. 447.

35. François de Dainville, *L'éducation des jésuites*, ouvr. cité, p. 457.

Les transformations de la réécriture

Derrière la question de la langue, on trouve aussi celle des procédés de réécriture employés dans les *Historiae Canadensis* qui sont, bien sûr, nombreux et soulèvent certains problèmes. On s'intéressera ici, en particulier, à la traduction et à l'adaptation : passer d'un ensemble d'hypotextes à une seule œuvre, en transformant le genre littéraire et en changeant de langue, représente de fait une opération complexe.

Chez Du Creux, la traduction du français vers le latin constitue le rapport intertextuel le plus évident, Genette décrivant d'ailleurs ce passage d'une langue à une autre comme « la forme de transposition la plus voyante³⁶ », où la *transposition* est définie comme une « transformation sérieuse³⁷ ». L'un des problèmes les plus importants de toute traduction concerne le choix du lexique, qu'il s'agisse de décrire des réalités absentes de la langue d'arrivée (ici le latin) ou d'intervenir sur le style du texte de départ — la transformation générique dans le cas qui nous intéresse. Une étude plus approfondie des *Historiae Canadensis* permettra sans doute d'examiner comment Du Creux désigne les réalités propres aux Amérindiens, s'il suit l'usage des auteurs des hypotextes, ou s'il crée plutôt des vocables grâce à la productivité morphologique de la langue latine³⁸. Une autre question importante touche, puisqu'il s'agit d'hypotextes écrits en français, à la présence de gallicismes dans les *Historiae Canadensis*. L'exercice du thème, c'est-à-dire la traduction vers une langue autre que la langue maternelle, comporte également sa part de problèmes, d'autant plus que la langue d'arrivée, le latin, ne compte plus de locuteurs natifs depuis longtemps. L'apprentissage de cette langue passe donc par la lecture et l'imitation d'une série d'auteurs latins jugés exemplaires, série dont les noms ont d'ailleurs varié au cours des siècles. Le choix des modèles d'imitation pour l'exercice du thème prend donc tout son sens, non seulement pour l'analyse intertextuelle, mais encore pour mieux comprendre les choix de traduction, d'autant plus que l'histoire n'a pas les mêmes finalités que le rapport de mission.

36. Gérard Genette, *Palimpsestes. L'écriture au second degré*, Paris, Seuil, coll. « Points, Essais », 1985, p. 293.

37. Gérard Genette, *Palimpsestes*, ouvr. cité, p. 291.

38. Dans l'article « Langue ancienne et Nouveau Monde » (Emmanuel Bury [dir.], *Tous vos gens à latin*, ouvr. cité, p. 295-308), Geneviève Demerson souligne la capacité historique d'adaptation de la langue latine et sa créativité, dès l'Antiquité, lorsqu'il s'agit de désigner des réalités nouvelles ou exotiques.

La mise en parallèle de ce passage des *Historiae Canadensis*, où Du Creux décrit la coiffure des Amérindiens, avec son hypotexte correspondant tiré de la relation de 1657-1658 de Paul Le Jeune illustre bien la question de l'intervention stylistique sur le plan lexical :

Neque verò lex ulla tondendi capilli apud eos : quem quisque modum sibi sinxerit, hunc usurpat. Sunt qui comam surrigant in verticem : ab eaque crinium conformatione Natio apud eos tota quaedam omen invenit : alii verticem ipsum radunt capillis utrinque ad tempora propendentibus, occipitio item raso : alii partem alteram capitis totam radunt, in altera excrescere sinunt caesariem : feminae autem capillorum partem maximam in occipitium rejiciunt, parte altera, rariori, circa tempora neglectim dependente

[Aucune règle ne leur impose de se tondre les cheveux et chacun use à cet égard de l'ordre qu'il a imaginé. Il y en a qui redressent leurs cheveux verticalement, et c'est par cette *conformation de la chevelure* qu'une nation parmi eux a reçu son nom. D'autres se rasent le sommet de la tête et laissent pendre le reste des deux côtés, l'occiput aussi rasé. D'autres se rasent entièrement la moitié de la tête, mais ils laissent croître les cheveux de l'autre moitié. Quant aux femmes, elles rejettent la plus grande partie de leurs cheveux sur l'occiput, mais le reste étant moins abondant, elles le laissent pendre négligemment sur leurs tempes. (HC, p. 62 ; nous soulignons)].

On ne fait point le poil à la mode en ce pays-là. Leur fantaisie est leur mode. Quelques-uns les portent relevez sur le haut de la teste, la pointe en haut. Il se trouve une Nation toute entiere, qui se nomme les cheveux relevez, pource qu'ils aiment cette *façon de coiffure*. D'autres se rasent sur le milieu de la teste, ne portant du poil qu'aux deux costez, comme de grandes moustaches. Quelques-uns découvrent tout un costé, et laissent l'autre tout couvert. Les moustaches se portent en France aux costez de la teste, les femmes Sauvages les portent sur le derriere, ramassant leurs cheveux en un petit paquet, qui pend sur leurs espauls. Jugez maintenant qui a perdu, ou qui a gagné. Chacun croit sa mode la plus belle. La nostre change souvent en France³⁹.

La traduction, par Du Creux, du substantif *moustache* (« mèche de cheveux⁴⁰ ») par une forme déclinée de *capillus*, de *façon de coiffure*

39. Paul Le Jeune, s.j., *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des PP. de la Compagnie de Jesus en la Nouvelle France, és années 1657 et 1658*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1659, p. 111 ; nous soulignons.

40. Jean Dubois, René Lagane et Alain Lerond, « Moustache », *Dictionnaire du français classique*, Paris, Larousse, 1971, p. 371. Aussi, « longue mèche de

par *crinium conformatione* et de *derrière* [de la tête] par *occiput*, semble indiquer assez nettement une transformation de l'hypotexte à la faveur d'une plus grande élévation du registre lexical, dans le but de répondre aux exigences d'un genre littéraire qui, suivant la hiérarchie fixée par les poétiques classiques, est plus relevé que celui de la relation.

L'adaptation, pour sa part, se caractérise plus souvent par sa fidélité au sens du message de départ plutôt qu'à sa *forme*; en ce sens, l'exemple précédent illustre très bien le procédé d'adaptation. Celle-ci implique des interventions volontaires de la part du traducteur, ce que fait abondamment Du Creux sur les hypotextes: il allonge et retranche des passages, travaille le style de la phrase, déplace des constituants textuels (l'extrait de la relation de 1657-1658 de Le Jeune cité précédemment se trouve dans le premier livre des *Historiae Canadensis*, qui couvre les années 1625-1629 et présente le territoire et les habitants naturels de la Nouvelle-France), etc. Il arrive toutefois que Du Creux supprime un long passage de sa source, comme le montre la confrontation de ces deux extraits:

Ménart raconte que, dans toute cette navigation, il n'y eut personne à ne pas remplir excellemment tous les devoirs et les offices chrétiens: les voyageurs, les matelots, les officiers assistaient avec modestie aux offices divins, qui furent souvent chantés. Les sacrements ont été fréquentés avec soin. On se réunit assidûment pour les prières publiques et pour la lecture ascétique. Ainsi, pendant que chacun purement et soigneusement servait Dieu, ayant tout autour une mer calme, ils arrivèrent à Tadoussac à la fin de juin⁴¹.

Je n'ay point veu plus de devotion sur la terre que sur la mer, les principaux de nostre flotte, les passagers et les matelots assistoient au divin service que nous chantions fort souvent, ils frequentoient les Sacremens, se trouvoient aux prieres et aux lectures publiques qu'on faisoit en son temps, mais la devotion

cheveux qu'on laissait pendre d'un côté du visage» (Edmond Huguet, «Moustache», *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Librairie ancienne Édouard Champion, 1925, t. 5, p. 357b).

41. «Memorabat Menartius totâ eâ navigatione neminem non egregiè Christiani officii partes ac números obiisse: vectores, nautas, Praefectos interfuisse singulari cum modestiâ divinis Officiis, quae saepenumero modulatè peracta sunt: Sacramenta sedulò célébrasse, confluisse assidue tum ad preces publicas, tum ad asceticam lectionem. Ita, dum pro se quisque caste, sollicitè Deo famulatur, placida ubique aequora experti, Tadossacum exeunte Junio tenere» (HC, p. 282).

fut tres-sensible et tres-remarquable le jour du saint Sacrement, on prepara un autel magnifique dans la chambre de nostre Admiral, tout l'équipage dressa un reposoir sur l'avant du vaisseau, nostre Seigneur voulant estre adoré sur cet element si mobile, nous donna un calme si doux que nous pensions voguer sur un estang [...]; enfin apres avoir jouy d'assez de beau-temps depuis cette action, toute plaine de pieté, l'Admiral arriva à Tadoussac le dernier de Juin [...] ⁴².

La réécriture de ce passage présente ce que Genette appelle une *excision*, c'est-à-dire une « suppression pure et simple ⁴³ ». Dans le texte de la relation de 1640, Le Jeune développe assez longuement la cérémonie de célébration du saint Sacrement — il y consacre un peu plus d'une page —, cérémonie omise chez Du Creux. Ce type d'opération sur l'hypotexte montre que l'auteur des *Historiae Canadensis* a effectué des choix dont on ignore, pour l'instant, les modalités. En fonction de l'importance de ces interventions, on peut s'interroger sur les limites, en termes quantitatifs, en fonction desquelles se définit la notion d'adaptation : une phrase retranchée, un paragraphe, un récit entier tel celui de la fondation de Ville-Marie ?

Que conclure de la présentation des problèmes que pose un texte dont l'analyse complète reste à faire, sinon qu'on n'en perçoit encore que la surface ? Il ressort néanmoins de cet exercice que, si la présentation matérielle de l'ouvrage de Du Creux relève de la forme annalistique, la cooccurrence des mots *annales* et *histoire* invite à une réflexion plus approfondie sur le genre littéraire auquel se rattachent les *Historiae Canadensis* et sur la rhétorique que ce texte met en œuvre en voulant immortaliser, par le récit de leur courage et par l'illustration de leur éloquence, des héros au service de Dieu et dont l'activité prosélyte s'inscrit dans l'histoire d'un ordre, d'une mystique, d'une politique et d'enjeux socio-religieux. Or, l'instrument propre à frayer une voie vers cette immortalité est une langue deux fois millénaire qui n'a rien perdu de sa force expressive ni de sa richesse à travers — ou grâce à — l'émulation et l'imitation. Toutefois, les modèles comme la langue portent en eux leurs propres messages et leurs propres systèmes référentiels, dont la compréhension est intimement liée à l'analyse

42. Paul Le Jeune, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année M. DC. XL envoyée au R. P. provincial de la Compagnie de Jésus de la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1641, p. 9-11.

43. Gérard Genette, *Palimpsestes*, ouvr. cité, p. 323.

de la réécriture, et la réécriture se manifeste par une vaste gamme de procédés, eux-mêmes problématiques selon les concepts théoriques auxquels ils font appel; mais c'est assurément en plaçant ces considérations au cœur de la réflexion que l'on pourra mettre en lumière les subtilités du message de Du Creux et ainsi mieux rattacher son œuvre à notre propre histoire.